ministre du Reich qu'une nouvelle responsabilité nous incombe. Les nécessités de la guerre prennent le pas sur tous les autres intérêts et ce n'est pas nous qui en décidons. En ce qui concerne l'administration intérieure du pays, notre mouvement aura son mot à dire. On doit bien se rendre compte que nous ne pouvons pas faire ce que nous voulons. A l'heure actuelle, c'est la guerre, et nous vivons dans la zone des opérations militaires. Nous ne pourons pas encore nous mettre à l'ouvrage pour reconstruire le pays tout d'une haleine. Ce n'est pas possible, cela sera fait seulement après. Ce qu'il faut maintenant, c'est la solidarité intérieure et extérieure ainsi que la collaboration entre notre mouvement et les autorités occupantes. La solidarité intérieure s'exprimera dans la collaboration entre le commissaire du Reich et le chef du mouvement et visera à rendre les circonstances actuelles aussi favorables que possible au peuple néerlandais. »

Nouvelles du monde

LE BILAN DE LA TERREUR ROUGE EN ESTHONIE

Reval, 15 décembre. — Suivant les derniers renseignements, le nombre total des Esthoniens assassinés pendant l'occupation bolchevique se monte à 1.216, total qu'on ne peut considérer encore comme définitif. Parmi les morts se trouvent 159 femmes et des enfants.

Plusieurs rapports indiquent que, dans de nombreux cas, les victimes ont été brûlées vives, notamment un conseiller communal de la région de Dorpet et sa femme, dont le fils fut fusillé. A Klaiba, une vieille femme de 81 ans fut enfermée par les rouges dans sa maison en flammes. A Kosch, près de Reval, les cadavres découverts portaient de graves mutilations.

LA REPRESSION DES MANIFESTATIONS ANTIBRITANNIQUES, EN IRAN

Bushoum, 15 décembre. — L'émetteur de Téhéran annonce que 44 personnes ont été arrêtées pour avoir provoqué des troubles en Iran et que d'autres arrestations sont prévues. Le ministre iranien de l'instruction a interdit aux professeurs et étudiants de participer aux démonstrations.

AUX INDES, L'ENVOYÉ SPÉCIAL DE M. ROOSEVELT RENCONTRERA LES CHEFS DE TOUS LES GROUPES et de TOUTES LES CONFESSIONS

Lisbonne, 26 décembre. — Au cours d'une interview accordée à un correspondant de l'agence Reuter, M. William Philips, qui vient d'être nommé représentant personnel de M. Roosevelt auprès du gouvernement des Indes, a déclaré qu'il avait l'intention de parcourir ce pays en tous sens afin de rencontrer les chefs de tous les groupes et de toutes les confessions.

« Pour l'instant, a ajouté M. Philips, je n'ai eu le temps que d'étudier les grandes lignes de la situation. Cependant, je n'ignore pas que mes fonctions seront plus étendues que celles du colonel Johnson, qui avait été envoyé aux Indes au moment de la mission de Sir Stafford Cripps, pour s'occuper spécialement des arrangements de la loi « prêt et bail ».

En terminant, l'envoyé de M. Roosevelt a déclaré qu'on lui avait adjoint un conseiller militaire, le commandant Rupert et qu'il comptait arriver prochainement à New-Delhi.

DEUX ECOLIERS AMÉRICAINS TUENT UN PROFESSEUR A COUPS DE REVOLVER

Madrid, 15 décembre. — Une dépêche de New-York annonce que deux élèves d'une école supérieure américaine ont comparu devant le tribunal pour avoir assassiné à coups de revolver un professeur de l'école. La presse américaine commente à ce propos que les crimes commis par des jeunes gens sont de plus en plus nombreux et elle réclame des autorités compétentes des mesures spéciales.

A l'Union des familles nombreuses de Roubaix et ses cantons

Rappelons que demain jeudi 17, de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h. 30, aura lieu, 25 bis, rue de l'Espérance, une dernière distribution d'articles textiles pour les retardataires des sections de Lannoy, Lys, Teufflers, Croix, Wasquehal, Wattrelos et Mouvaux.

Se munir des cartes de textiles de toutes les personnes au foyer, de la carte rouge U.F.N., de la carte grise à jour de la cotisation 1942, du livret de famille, de la carte de ravitaillement général, et de l'argent nécessaire. Pour les prisonniers, lettre récente ou étiquette de colis.

S N 2

" SEMAINE DE NOEL " DU SECOURS NATIONAL

Les jeunes qui entrent pour apprendre

S N 2

La Luftwaffe sur l'Angleterre

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Churchill a annoncé à la Chambre des Communes que le « Comité de direction de la lutte anti-sous-marine » avait pris ces derniers temps de graves décisions. Il ajouta qu'il n'envisageait pas de désigner un officier supérieur de la marine ni un ministre pour diriger la guerre anti-sous-marine.

« La conduite directe de la guerre dit-il, doit rester aux mains de l'Amirauté ».

Il ajouta que tout dépendait de lui Churchill, en tant que ministre de la défense nationale. Il fit connaître alors le remaniement du « Comité de direction de la guerre anti-sous-marine du cabinet britannique », qui changera de nom par la même occasion, et prendra celui de « Comité de guerre anti-sous-marine ».

M. Churchill déclara que ce remaniement s'imposait à la suite du rôle sans cesse croissant joué par l'aviation dans la conduite de la guerre contre les sous-marins, ainsi que du développement de l'armée aérienne.

La première réunion du nouveau comité a eu lieu le 4 novembre. Sir Stafford Cripps et le général Smuts y ont assisté. M. Churchill donna alors la composition du comité, qui est présidé par le premier ministre et réunit le ministre de la production aéronautique comme vice-président, les ministres de la production, de l'aviation, de la guerre, des transports et le premier lord de l'Amirauté.

...et se préoccupe de la construction des chars

Amsterdam, 15 décembre. — Le service d'Informations britannique annonce que M. Churchill a défendu avec vigueur, devant la Chambre des Communes, une résolution qu'il avait naguère rédigée visant à entamer la construction en série de « tanks ». Churchill a, à un moment où ces engins n'avaient pas encore fait leurs preuves, M. Churchill, qui avait été critiqué par différents membres du parti travailliste, a répondu que l'Angleterre ne pouvait pas se permettre de gaspiller du temps à soumettre ses modèles de chars à des essais prolongés, ce qui aurait mis le pays en retard de six mois au moins.

Le but principal poursuivi par le gouvernement britannique consistait à doter l'armée, en 1941, du plus grand nombre possible de chars d'assaut. Churchill a encore affirmé que 400 chars de ce type avaient été mis à la disposition des troupes jusqu'en automne 1941. Il a fait remarquer, enfin, que ce type de char était déjà surpassé par des machines de modèle plus récent.

L'Atlantique occidental cimetière des navires anglo-américains

Il ressort d'une liste publiée par l'agence américaine « Associated Press », concernant le coulage de navires marchands par les sous-marins de l'Axe, que le champ d'opération de ces derniers se trouve entre l'Amérique du Sud et l'Afrique occidentale. D'après ce rapport, le total des navires coulés dans l'Atlantique occidental se monte à 566, et 3.740 passagers ou hommes d'équipe sur 6.000 ont trouvé la mort.

Pour les jeunes qui désirent apprendre un métier rural

Les parents sont parfois embarrassés pour faire apprendre à leurs enfants des métiers manuels susceptibles d'être exercés à la campagne. Or, il existe des établissements spécialisés qui s'occupent de former des jeunes gens en vue des métiers ruraux.

L'un de ces établissements était le Centre d'apprentissage qui fonctionnait depuis 1920 à Rang-du-Fliers (Pas-de-Calais). Actuellement replié dans l'Orne, au domaine du Châtelet, à Notre-Dame d'Aspres, il est à même de recevoir des garçons de 13 à 16 ans qui désirent apprendre de façon pratique la culture, l'horticulture, la cordonnerie.

Plus de la moitié de l'effectif de cet établissement est composé d'enfants des régions du Nord. Les garçons des villes exposées de la côte, en particulier, peuvent trouver là les meilleures conditions pour un apprentissage rapide et bien conduit.

L'établissement est particulièrement bien situé à l'orée d'une forêt de 1.000 hectares et, ce qui n'est pas négligeable, le ravitaillement y est facilité par les produits de la ferme et du jardin.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la délégation régionale à la jeunesse, 118, rue Meurein, à Lille.

Nouvelles de France

Dramatique arrestation d'une bande de terroristes en Anjou

Vichy, 15 décembre. — Au cours des dernières semaines, les régions de Saumur et d'Angers avaient été le théâtre d'agressions terroristes à l'aide d'explosifs. La police de sûreté arrêtait, le 12 décembre, un certain Laurent Bastiani, 35 ans, et deux de ses complices, Octave Delage, dit Martial, et un second qui, ayant menacé les policiers de son revolver, fut tué.

Au domicile de Bastiani, une perquisition permit de découvrir cinq nouveaux terroristes: Marcel Lopez, responsable du parti communiste dans la région parisienne, et ancien conseiller municipal d'Argenteuil, venu dans la région donner des instructions pour de nouveaux attentats; puis Frédéric Mage, Hubert Quintin, Louis Forest et sa femme Céleste Brivaux. Dès que les inspecteurs de police apparurent, Mage se tua d'un coup de revolver. Le lendemain, Lopez se pendait dans sa cellule, à la prison d'Angers.

Au cours de la perquisition, on découvrit des milliers de tracts de propagande communiste, de la pâte à polycopier et des produits chimiques destinés à la fabrication d'engins explosifs. Les investigations continuent et l'on s'attend à d'autres arrestations.

L'action sociale de la Légion

Vichy. — Les chefs départementaux de l'action sociale de la Légion se sont réunis à l'hôtel de ville de Vichy. M. Lachal a déclaré : « L'action sociale est une des missions les plus importantes de la Légion. Vous saurez vous donner avec foi à votre tâche. »

Il a indiqué ensuite des moyens pratiques d'action: placement des enfants, organisation de restaurants d'entr'aide, aide aux veuves de guerre.

Le défilé du public devant le tombeau de l'Aiglon

Paris, 15 décembre. — Mardi, les visiteurs ont défilé par milliers devant les cendres de l'Aiglon, aux Invalides.

M. de Brinon vint s'incliner devant les tombeaux de l'empereur et de son fils, suivi de M. Otto Trochu, président du Conseil municipal et de diverses autres personnalités, parmi lesquelles des membres de la famille impériale.

M. Albert Lebrun est toujours en France

Vichy, 15 décembre. — On dément formellement dans les milieux officiels de Vichy l'information de source britannique suivant laquelle M. Albert Lebrun, l'ancien président de la République, se serait enfui à l'étranger. M. Lebrun séjourne dans sa propriété près de Grenoble.

Les pré-tirages de la Loterie

Paris, 15 décembre. — Mardi après-midi, a eu lieu la première distribution des primes de la Loterie Nationale, réservée aux billets et dixièmes de billets de la 23me tranche.

Le numéro 238.566 gagne 25.000 frs dans la série A. Tous les numéros se terminant par 86.386 gagnent 3.000 frs dans la série A.

Candidatures pour les cadres du secrétariat général de la jeunesse

Les hommes jeunes de 21 à 35 ans qui auraient des aptitudes et le désir de devenir des chefs d'organisations de la jeunesse française, peuvent présentier leur candidature pour un stage qui aura lieu du mardi 5 janvier au samedi 26 juin 1943 à l'Ecole nationale des cadres supérieurs, château des Buttes de Mahette, à la Chapelle-en-Serval (Oise).

Ce stage est destiné à choisir et à former des candidats aux emplois supérieurs suivants : délégués de la jeunesse, directeurs et instructeurs des écoles de cadres régionales, chefs des centres d'éducation professionnelle, cadres supérieurs des équipes nationales, directeurs des maisons de jeunes, assistants des délégations de la jeunesse, etc.

Aucun diplôme n'est exigé et les dossiers seront examinés par la direction de l'Ecole nationale des cadres supérieurs.

Pour tous renseignements complémentaires s'addresser à la délégation départementale du Nord : 65, rue Eugène-Jacquemots, à Lille.

Aux Jeunesses Populaires françaises

On nous communique :

Groupes d'action. — L'activité des Jeunesses populaires françaises dans la région de Paris connaît un renouveau qui montre l'importance de l'action menée par notre mouvement. Avant-garde de l'action civique et sociale, les J.P.F. rassemblent les meilleurs éléments de la jeunesse révolutionnaire.

Aujourd'hui, en face de la trahison et de la félonie de leurs chefs, les jeunes Français se doivent de constituer les phalanges d'une véritable révolution nationale socialiste qui redonnera à la France, sa force et son prestige.

Comprenant cette nécessité, les militants des J.P.F. ont répondu « présent » à l'appel de leurs chefs et constituent au sein des groupes d'action J.P.F. cette phalange révolutionnaire.

A Paris, de nouvelles unités ont été créées et portent déjà les noms des héros J.P.F.: Sabiani, Allinquant, Cheneval.

Nous invitons tous les militants J.P.F. à s'inscrire au plus tôt dans les formations G.A. au siège: 4, avenue de Dakar (ancienne avenue Charles-Saint-Venant), à Lille.

— Mme Maurice Le Blond-Zola, fille du romancier naturaliste français Emile Zola, est décédée à Paris, à l'âge de 53 ans. Elle aurait écrit plusieurs romans pour la jeunesse. Elle fit éditer une biographie de son père.

— L'enquête ouverte à Paris au sujet des fausses cartes de textiles vient de provoquer trois arrestations. L'appartement de l'un des inculpés était transformé en un véritable atelier de faussaire. Environ 30.000 cartes représentant 600.000 points étaient chaque semaine mises en circulation. Ce trafic rapportait plus d'un million par mois.

CHRONIQUE REGIONALE

La suspension du travail dans les entreprises du 25 décembre au 3 janvier

Le « Verordnungsblatt du 12 décembre publie l'ordonnance suivante, relative à la suspension du travail dans les entreprises pendant la période allant du 25 décembre 1942 au 3 janvier 1943 :

Afin de pallier aux difficultés du ravitaillement en charbon et en vertu des pouvoirs qui ont été conférés il est ordonné pour la Belgique et le Nord de la France ce qui suit :

Le travail sera suspendu dans toutes les usines pendant la période allant du 25 décembre 1942 au 3 janvier 1943.

La suspension du travail ne s'appliquera pas aux entreprises suivantes :

a) Entreprises productrices de matières premières: entreprises minières, cokeries et industries dérivées, sidérurgie, forges, fabriques de ciment, fours à chaux et entreprises de construction; exploitations forestières et transports de bois;

b) Usines de produits alimentaires: laiteries, fabriques de conserves de viande; fabriques de produits à base de sucre, raffineries;

c) Entreprises de distribution d'énergie;

d) Entreprises à travail continu, où la suspension momentanée du travail causerait des dommages aux installations industrielles ou aux produits en fabrication qui s'y trouvent;

e) Entreprises de transport, pour autant que la suspension du travail n'entraîne pas une réduction des transports de travailleurs;

f) Entreprises bancaires, presse et commerce de détail ;

g) Toutes les entreprises de chargement et de déchargement pour les transports par voie ferrée ou fluviale ;

h) Entreprises artisanales, dans la mesure ou leur activité sera indispensable pour satisfaire aux besoins journaliers de la population.

Pour autant que de besoin, le chef de l'administration militaire ou un service autorisé par lui pourront dans des cas particuliers, ordonner d'autres exceptions ou d'autres restrictions à la suspension du travail prévue ci-dessus.

Le salaire de compensation pendant la période de suspension du travail sera réglé par ordonnance spéciale.

Une seconde ordonnance fixe le salaire compensatoire à payer pour la suspension du travail dans les entreprises pendant la période allant du 25 décembre 1942 au 3 janvier 1943.

Elle s'énonce comme suit :

Le temps de travail qui aura été perdu les jours ouvrables pendant la période du 25 décembre 1942 au 3 janvier 1943 devra être, en principe, récupéré par des heures supplémentaires à effectuer avant ou après cette période de suspension du travail et ce, jusqu'au 28 février 1943. Pour ces heures supplémentaires à effectuer avant ou après la période de suspension du travail ne sera payée aucune augmentation de salaire applicable à un travail supplémentaire.

Tous les ouvriers et employés âgés de 16 ans pourront être soumis à travailler deux dimanches pendant le mois de décembre 1942 ainsi que janvier et février 1943, lorsqu'il ne sera pas possible de récupérer les heures de travail perdues par des heures supplémentaires à effectuer avant ou après la période de suspension du travail pendant les jours ouvrables. Pendant les dimanches sus-mentionnés, ce travail aura lieu dans la même mesure que les jours ouvrables. Les femmes qui doivent s'occuper d'enfants âgés de moins de 14 ans devront, en principe, être libérées de ce travail dominical. Dans la mesure où le travail dominical compensera le travail perdu pendant les jours ouvrables, le supplément à payer pour ce travail dominical sera de 10 %.

Au cas où la suspension du travail aurait lieu sans que cette perte de travail ait pu être récupérée avant la période de suspension du travail, une avance sur le salaire :

de 50 % sera accordée aux ouvriers célibataires et mariés ;

de 60 % aux ouvriers mariés ayant un ou plusieurs enfants.

Ce pourcentage sera calculé sur le salaire qu'ils auraient touché s'ils avaient travaillé les jours ouvrables pendant lesquels le travail aura été suspendu, compte tenu du raccourcissement réglementaire de la durée du temps de travail pendant certains jours ouvrables. Au cas où seulement une partie du travail perdu aurait été récupérée par un travail effectué avant la période de suspension du travail, l'avance sur le salaire à payer ne comprendra que la moitié de la rémunération touchée pour le travail récupéré avant la période de suspension du travail. Le salaire à toucher pour le travail récupéré avant la période de suspension du travail et l'avance sus-mentionnée sur le salaire ne pourront, au total, dépasser le montant du salaire à toucher pendant la période de suspension du travail.

Pour le cas où le travail perdu ne pourrait pas être compensé par des heures supplémentaires à effectuer avant ou après la période de suspension du travail, l'avance sur le salaire pourra être récupérée par les entreprises au moyen de retenues échelonnées jusqu'au 15 mars 1943.

Ceux qui sont payés à la semaine, au mois et les appointés toucheront leur rémunération habituelle.

LA RELEVE

Les arrivées de prisonniers libérés se succèdent à Lille...

Mardi, à 13 h. 30, 150 prisonniers libérés au titre de la relève, originaires de Lille, Roubaix, Tourcoing et de la région du Nord, sont arrivés à Lille.

Ils furent accueillis sur le quai de la gare par de nombreux représentants de la Maison du prisonnier.

Une réception eut lieu dans l'immeuble de la rue du Molinel, réception au cours de laquelle M. Dumoulin, directeur adjoint de la Maison du prisonnier, salua les arrivants en termes simples et cordiaux.

Les rapatriés furent ensuite conduits au Centre d'accueil de la rue des Buisses où ils se restaurèrent, puis subirent les formalités de démobilisation.

Le soir, à 21 h. 15, un nouveau contingent de prisonniers libérés au titre de la relève et originaires de la région du Nord, est arrivé à Lille. Ces soldats, au nombre d'une quinzaine, furent accueillis sur le quai de la gare par l'adjudant Dourdain, puis conduits au centre d'accueil de la rue des Buisses où ils passèrent la nuit.

...tandis que des ouvriers partent pour l'Allemagne

Mardi, à 16 h. 20, un important contingent d'ouvriers spécialisés de la région du Nord a quitté Lille pour l'Allemagne.

A Valenciennes et à Maubeuge, d'autres groupes de travailleurs se joignirent au convoi.

Ainsi se poursuit l'émouvant geste de solidarité de la relève.

LILLE

Un incendie dans une fabrique de courroies

Un pauvrier légèrement brûlé

Mardi, à 10 h 30, un incendie s'est déclaré dans la fabrique de courroies de M. Maurice Cannesson, 132, rue Francisco-Ferrer. Le feu s'est communiqué à un récipient contenant de la résine qu'un ouvrier faisait chauffer au deuxième étage.

Les pompiers purent maîtriser l'incendie. Plusieurs ouvriers furent évacués par la grande échelle des pompiers, l'escalier étant devenu impraticable.

M. Hippolyte Labbe, 60 ans, demeurant 12, rue de la Cité, qui voulut remonter à l'étage en feu pour y retrouver son portefeuille, a été également brûlé à la figure.

NORD

Mille sacs de jute à 125 fr. pièce au lieu de 27 francs

Deux chauffeurs, André Decuyper, domicilié 5, place Catinat, à Lille, et Lucien Orvas, demeurant 89, rue Bernard, à Lambersart, offraient en vente 1.000 sacs en jute, appartenant à Alphonse Derlinck, garagiste, à Saint-Sylvestre-Capelle. Le prix de vente étant fixé à 125 fr. pièce, au lieu de 27 fr., prix légal, le trio réalisait donc une hausse illicite de 98.000 fr.

Des inspecteurs du contrôle des prix, après avoir dressé procès-verbaux aux trafiqueurs, saisirent la marchandise. Une enquête ouverte par le parquet semble prouver que ce millier de sacs provient d'un vol qui aurait été commis au préjudice de M. Augustin Honoré, négociant en fruits, 152, rue de Solférino, à Lille, chez qui Orvas et Decuyper étaient employés.

A Saint-André, une femme se tranche la gorge à l'aide d'un rasoir

Mme Leroy, née Jeanne Gilbert, 42 ans, ménagère, demeurant à Saint-André, 279, rue de Messines, atteinte de neurasthénie, a profité du sommeil de son mari pour se trancher la gorge d'un coup de rasoir. C'est le matin seulement, en se levant, que M. Leroy a trouvé sa femme baignant dans une mare de sang.

Trois blessés dans une collision d'autos. à Etrœungt

Lundi, vers 19 h. 10, M. Hautcœur, vétérinaire, quittait Etrœungt en auto, pour se rendre à Avesnes. Il avait dans sa voiture sa sœur et Mlle Rose-Marie Reucher, 21 ans, d'Avesnes.

Il avait à peine parcouru 2 kilomètres qu'il se trouva en présence d'un camion qu'il n'avait pas vu et qui venait d'Avesnes en sens inverse. Le choc fut très violent.

La petite auto eut son avant complètement défoncé. Deux de ses occupants, le vétérinaire et Mme Reucher, furent projetés violemment sur le sol. Quant aux occupants du camion, le chauffeur Daniel Motty, 26 ans, et son patron, M. Firmin Mairesse, 39 ans, directeur des établissements Songland, à Saint-Michel (Aisne), ils ne furent pas blessés.

Les occupants de la petite voiture furent conduits à l'hôpital d'Avesnes.

Un « jeune » vous parle

Je reviens de Dunkerque où j'ai vu les jeunes de la cité martyre. J'en suis bouleversé. Je voudrais que tous mes camarades et même que tous les Français puissent voir de leurs yeux, non seulement les conditions de vie des sinistrés, mais surtout leur courage, leur résignation leur ténacité. Ces Français, nous devons les aider de toutes nos forces. Le Secours national a déjà fait beaucoup pour eux, mais il faut qu'ils sentent que tous les Français sont avec eux et pensent à eux.

C'est pourquoi les « Jeunes » mettront toute leur ardeur à quêter pour les sinistrés, durant la « Semaine de Noël du Secours national ». Tout ce que l'on donnera aux « Jeunes » du 19 au 26 décembre, permettra au Secours national de sauver du dénuement les sinistrés.

CARNET

Naissances

— Henri, Michel, Marie-Thérèse, Anne-Marie ont la joie d'annoncer la naissance de leur petite sœur Janine. — De la part de M. et Mme Henri Gheysens-Dekeukelaire, Ferme de la Chanterelle.

Bondues, 14 décembre 1942. 01d

— Madame et Monsieur Louis Lemaire-Chrétien sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille Christiane. — Le 14 décembre 1942. Lille, 83, boulevard Vauban.

Faches-Thumesnil, 56, aven. Charles-Saint-Venant.

— Monsieur et Madame Paul Delannoy-Cauliez ont la joie de vous annoncer la naissance de leur fils qui a reçu au baptême le nom de Philippe. Croix, le 6 décembre 1942.

Place rue Verte. 293d

— Le Docteur et Madame Michel Sacré sont heureux de vous annoncer la naissance de leur fils Guy. Linselles le 2 décembre 1942. 4, Place de la Victoire. 90797d

Fiançailles

— Monsieur et Madame Jean Thirlez-Cauliez sont heureux d'annoncer les fiançailles de leur fille Thérèse avec Monsieur Paul Eeckman. Paris, 7, rue de l'Albony (16e). Lille, 7, rue Camille-Desmoulins.

— Monsieur et Madame Henri Eeckman-Duhar sont heureux d'annoncer les fiançailles de leur fils Paul avec Mlle Thérèse Thirlez. Roubaix, 94, rue du Gd-Chemin.

AVIS AUX MAMANS

Nous traversons de durs moments. Il y a beaucoup de problèmes à résoudre. L'un des plus importants, c'est de combattre le froid par tous les moyens.

Eh bien, en voici un particulièrement efficace : Carbolion dans le charbon égale économie et rendement. 29655

TRIBUNAUX

COUR D'ASSISES DU NORD A DOUAI

La session ordinaire de la Cour d'assises du Nord du 1er trimestre 1943 s'ouvrira le lundi 18 janvier, à 12 h., au palais de justice de Douai, sous la présidence de M. le conseiller Prieur, assisté de MM. le conseiller Legall et le président Caillaud, du tribunal civil.

Dans la liste des jurés, nous relevons: MM. Arthur Collyn, employé de mairie, à Croix ; Maurice Meroiny, gérant d'immeubles, à La Madeleine; Victorien Drumez, directeur commercial, à Lille ; Raymond Bourgois, entrepreneur, à Lille ; Cornille Ballenghien, retraité, à Cysoing; Pierre Join, négociant, à Lille.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 15 décembre 1942
Présidence de M. Toulas

Vols. — Léon Fortier, 104, rue de Roubaix, à Armentières, est prévenu d'avoir volé 47 kilos de chocolat au préjudice de l'hôpital psychiatrique. Il l'a revendu, comme provenant du marché noir à un nommé Theerlinck, 101, rue Victor-Hugo, à Houplines, et à diverses autres personnes. Il est condamné pour vol à 10 mois de prison, et Theerlinck, pour création de commerce, à une amende de 6.000 fr. Les acheteurs du chocolat litigieux sont condamnés à 200 fr. d'amende pour achat d'une denrée contingentée sans remise de tickets.

— Henri Vannoste, 86, rue de Menin, à Mouscron (B.), a dérobé un système de freinage d'établi au préjudice d'une maison où son patron l'avait envoyé faire des travaux : 2 mois de prison.

— Un mois de prison avec sursis à André Antson, 30, rue de Wasquehal, à Roubaix, qui s'est approprié des barres de fer au préjudice de son patron.

Recel. — Albert Richart, 16, rue de Kemmel, à Linselles, a été trouvé en possession de cannettes de fibrane provenant d'un vol : 2 mois de prison avec sursis.

Vol de récoltes. — Angèle Delplanque, 3, rue du Dragon, à Tourcoing, a dérobé des pommes de terre dans un jardin : 8 jours de prison avec sursis.

La Vie Sportive

FOOTBALL-ASSOCIATION

On exagère rue de Londres !

Après avoir eu deux adversaires en Coupe, l'Excelsior n'en avait plus dimanche dernier !

L'Excelsior est décidément voué cette saison aux fantaisies de la Fédération.

Nous vous avions conté en novembre dernier cette abracadabrante histoire des deux adversaires que les Roubaisiens se virent désigner pour la Coupe : Corbie et Doullens.

Dimanche encore, et toujours en Coupe, la même mésaventure leur survint !

Boulogne et Saint-Pol, qui avaient joué l'un contre l'autre au tour précédent, étaient en litige depuis trois semaines, Saint-Pol ayant réclame contre les Boulonnais.

Ce n'est que samedi que dame 3 FA se décida à aviser l'Excelsior qu'elle avait donné gain de cause aux Saint-Polois — Notez qu'elle avait eu vingt et un jours pour prendre cette décision ! — De Roubaix, on alerte Saint-Pol qui répond... qu'il est trop tard, qu'il ne pourra réunir tous ses joueurs et qu'au surplus il n'a pas de moyens de locomotion pour se rendre à Saint-Omer.

L'Excelsior se rend néanmoins là-bas où il trouve, naturellement, Boulogne... lequel n'avait pas été prévenu.

Les Roubaisiens pouvaient ne pas jouer mais, pour le public, ils s'alignèrent tout en déposant des réserves...

... Car voyez-vous que Boulogne eût gagné !

Mais que va faire Saint-Pol, qui peut invoquer un cas de force majeure pour expliquer son forfait ?

Evidemment, la Fédération enterrera probablement la réclamation comme elle escamota cette de Doullens, la fois précédente.

Il n'empêche qu'elle se conduit vis-à-vis des clubs avec une désinvolture qui frise l'incorrection. Ne pourrait-on demander à ces messieurs de la rue de Londres un peu plus de célérité dans leurs décisions ?

J. P.

Résultats divers

U.S. Hall. (J. A) - O.R.C. R. J. A. 0—1
U.O. Halluin II — U. S. T. Vétér. 1—1

AMICALES DE ROUBAIX-TOURCOING. — Résultats du 13 décembre :

1re série. — O. Jean-Macé — R.C. Tourc. 1—1.

2e série. — F.A.B.S. (2)—A.S.T. 3—2. — F.A.B.S. (1B)—Sans-Soucis, 2—3. — Condorcet (A)—S.C. Justice, 2—0. — A. Jean-Ghislain—A. Fontenoy, 3—1.

NATATION

FAUTE DE BASSIN, le Swimming de Roubaix déclare forfait en division d'honneur

Le Swimming de Roubaix avait sportivement gagné cet été sa qualification au championnat de division d'honneur de water-polo qui se disputera cet hiver.

Malheureusement les Roubaisiens n'ont toujours pas de piscine et, faute de pouvoir aller s'entraîner à Tourcoing, comme ils l'avaient d'abord pensé, ils ont préféré déclarer forfait plutôt que de fournir une saison hivernale forcément très pénible.

Ils joueront donc l'an prochain encore en première division.

Espérons que les circonstances futures plus favorables leur permettront de continuer de défendre leurs couleurs avec honneur.

POIDS ET HALTERES

J. Populier bat un record des Flandres

Dimanche, au cours de l'entraînement général, le champion poids plume J. Populier, de l'U. R. S. A. Roubaix, a battu le record des Flandres de l'épaulé jeté à deux bras en haltères courts, avec 34 k. 500. Le précédent record était détenu par Catana de Saint-Pol, avec 75 k. 500.

J. Populier tentera dimanche prochain, à Paris, de s'approprier le record de France de l'épaulé jeté en barre, détenu par le Nantais Barli avec 118 k. 500.

MM. Vandeputte et Dumoulin, anciens champions de France, se rendront aussi à Paris dimanche prochain, le premier pour défendre les couleurs nordistes dans la compétition des anciens contre les jeunes ; le second, pour un match d'exercices de serre.

HIPPISME

LES COURSES

Mardi, à Vincennes

Prix de Janval (1re épreuve). — 1. Rubison; 2. Révolté; 3. Rochester. — G. 171; pl. 23, 13, 13.

2e épreuve. — 1. Rahway; 2. Raisin blanc; 3. Ramatou. — G. 27; pl. 16, 22, 19.

Prix de Fiers. — 1. Quercy V; 2. Queilingua; 3. Qintette III. — G. 25; pl. 17, 49, 44.

Prix de Luçon. — 1. Ogaden II; 2. Piloty; 3. Nul Espoir. — G. 44; pl. 15, 15, 14.

Prix Louis Tillaye. — 1. Reine Charmeuse; 2. Reine des Prés II. — G. 195; pl. 37, 23. Jumelé : 127.

Prix de Calais. — 1. Massilia; 2. Offensive. — G. 20; pl. 13, 15, Jum : 40.

Prix du Bourbonnais. — 1. Nadypile; 2. Omaka II; 3. Néric. — G. 99; pl. 26, 29, 18.

Prix de l'Angoumois. — 1. Quelpaso; 2. Quelle Pile; 3. Qua Williams. — G. 53; pl. 17, 21, 19.

BASKET-BALL

UNION DE FLANDRE

Résultats du dimanche 18

Honneur. — P.S. Wattrelos—A.S.J. Maroq : non joué. — S.P. Touffiers—S.P. Bondues : 22-14. — S.L.S. Armentières—P.C. Lambersart : 45-28. — C.S. Tourcoing—P.C.S.S. Lille : 12-21. — A.S. La Madeleine—J.A. Tg : 2-22.

Promotion. — E.M. Tg—A.S. Maroq : 5-27. — J.A. Roncq—A.S.P.P. Tg : 17-18. — D. Hellemmes—E.S.S. Lille : forfait de Lille. — A.S. La Madeleine-A.S.P.B. Tg : forfait de Tourcoing.

Juniors. — D. Hellemmes—A. S. J. Maroq (1) : 7-9. — S.A.S. André—J.A. Tourcoing (2) : 8-38.

Minimes. — A.S.J. Maroq—C.S.J. Rx: 9—3. — P.C. Templeuve—S.M. Tourcoing : forfait de Tourcoing.

CLASSEMENT

Honneur. — 1 S.P. BBondues, 6 joués : 16 pts; 2. A.S.J. Maroq, 5 joués: 13 pts; 3. J.A. Tourcoing, 6 joués : 14 pts; 4. P.C.S.B. Lille, 7 joués : 14 pts; 5. S.P.P. Touffiers, 5 joués : 12 p.; 6. C.S. Tourcoing, 7 joués : 23 pts; 7. S.L.S. Armentières, 4 joués : 12 pts; 8. P.C. Lambersart, 7 joués : 11 pts; 9. A.S. La Madeleine, 7 joués : 7 pts; 10. P.S. Wattrelos, 6 joués : 6 pts.

Résultats divers

P. C. Saint-Benoit — U. S. Tg 21—12

Bourse de Paris

du 15 décembre 1942

Valeurs françaises (actions)

Banque de Paris, 2.570. — Crédit Commercial, 2.580. — Crédit Foncier, 7.300. — Crédit Lyonnais, 7.500. — Crédit du Nord, 725. — Nord, 2.245. — Eaux (Cie Générale), 3.800. — Distribution, 2.800. — Générale Electr., 6.350. — Electrique du Nord, 950. — Gillet-Thaon, 450. — Industrie Textile (Cie Gle), 2.925 dem. — Pérenchies, 3.100 dem. — Aciéries du Nord, 800. — Chantiers Saint-Nazaire, 6.125. — Fives-Lille, 2.100 dem. — Forges Nord-Est, 1.710. — Louvroil-Montbard, 1.570. — Schneider, 5.750. — Tréfileries Havre, 2.250 dem. — Béthune, 3.700. — Houillères Montramb, 875. — Aniche, 6.650. — Blanzy, 6.545. — Carvin, 3.400. — Courrières, 1.115. — Dourges, 3.500 dem. — Lens, 1.475. — Ostricourt, 5.110. — Vicoigne, 2.240. — Nickel, 2.435. — Ouenza, 3.490 dem. — Françaises Pétroles, 1.899. — Gafsa, 3.500. — Air Liquide, 3.760. — Engrais Auby, 900. — Giet-Loire, 5.875. — Kuhlmann, 2.830. — Péchiney, 6.150. — Rhône Poulenc, 4.350. — Saint-Gobain, 7.900. — Olida, 18.700. — Potin, 935 dem. — Pollet, 3.900. — Terres Rouges, 1.585 dem.

Valeurs à revenu fixe (rentes et obligations)

Fonds d'Etat Français. — 3 %, 96.90. — 3 % amortissable, 99.65. — 4 % 1918, 104. — 5 % 1920, 142.40. — 4 ½ % 1932 A, 103.45. — 3 % 1942, 97.60. — 3 ½ % 1942, 98.50. — Caisse Autonome 1938, 123.20. — Oblig. Trésor 4 % 1934, 1.251. — Bons Trésor 4 % 1935, 1.109. — Caisse Autonome Tabacs, 1.035. — Crédit National 1919, 643 ; 1920, 579 ; 1941, 2.140 ; 1942, 2.015.

Foncières et Communales. — Foncières 1883, 364 ; 1885, 414. — Communales 1891, 369 ; 1892, 461. — Foncières 1895, 494. — Communales 1899, 422. — Foncières 1903, 468. — Communales 1906, 426. — Foncières 1909, 213. — Communales 1912, 212. — Foncières 1913 3 ½ %, 440. — Communales 1930, 1.015. — Foncières 1930, 1.010. — Communales 1931, 1.020 ; 1931-32, 1.019 ; 1932, 1.023. — Emprunt 1933, 1.056.

Ville de Paris. — Ville de Paris 1871, 550 dem ; 1875, 520 ; 1892, 333 ; 1894-96, 338 ; 1898, 388 ; 1899, 361 ; 1904, 386 ; 1910 2 3/4 %, 363 ; 1910 3 %, 320 ; 1912, 298 ; 1928, 997 ; 1929, 1.025 ; 1930, 1.014 ; 1930 lots, 1.006 ; 1931, 1.002 ; 1931 fort., 992 ; 1932, 1.006 ; 1934 5 ½ %, 1.000 ; 1938, 1.015.

Panama à lots, 200,50.

Chemins de fer. — Est 3 % anc., 434 ; 3 % nouv., 415 ; 5 % 1921, 912. — Lyon 3 % anc., 391 ; 3 % nouv., 400 ; 3 % 1921, 341. — Midi 3 % anc., 391 ; 3 % nouv., 398 ; 4 % 1921, 823. — Nord 3 % anc., 458 ; 3 % nouv., 438 ; 5 % 1921, 909. — Orléans 3 % anc., 411 ; 3 % nouv., 408 ; 4 % 1921, 813. — Ouest 3 % anc., 400 ; 3 % nouv., 413.

Obligations diverses. — Nord-Sud 4 % 1909, 485. — Distribution 6 % 1939, 1.000. — Gén. Elect. 5 ½ % 1940, 2.040. — P.L.M. Gaz Nord 1931, 1.023. — En. Nord-France 1931, 1.016. — En. Industrielle